



PAR COURRIEL

Québec, le 2 février 2021

Monsieur Ian Blanchet
Directeur du Service de l'ingénierie
Ville de Salaberry de Valleyfield
61, rue Sainte-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8
ian.blanchet@ville.valleyfield.qc.ca

**Objet : Projet de stabilisation des berges de la baie Saint-François
par la Ville de Salaberry-de-Valleyfield**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission d'enquête chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

1. En séance publique, vous indiquez : « Ce que je viens de dire, c'est que notre rampe de mise à l'eau va permettre d'accommoder les opérations de la marina qui se font au printemps et à l'automne, lorsqu'ils sortent les embarcations de type voilier, qui actuellement sont sorties avec des grues, là, c'est vraiment des grues qui sont installées dans la marina » (Ian Blanchet, DT1, p. 71). Sur un des plans transmis à la commission dans la dernière série de réponses (Plan 31404-C-101), il est indiqué que la rampe de la marina a une largeur de 8 m et que le fond marin continue de descendre après la rampe jusqu'à au moins 4,5 m de tirant alors que la largeur d'une des rampes projetées au parc Marcil n'est que de 7,6 m.
 - Au regard de sa largeur et de son tirant d'eau, quelles sont les raisons pour lesquelles la ville de Salaberry-de-Valleyfield n'utilise pas la rampe existante à la marina de Valleyfield pour mettre à l'eau au printemps les embarcations stationnées sur la langue de terre et les en sortir à l'automne, au lieu d'utiliser des grues ?

2. Dans votre dernière série de réponses transmises à la commission vous avez omis de répondre à une partie de la question 4 en page Veuillez donc compléter votre réponse à :

- Quelle est la dimension maximale des bateaux qui peuvent être mis à l'eau en utilisant la rampe de la marina ?

Compte tenu de l'échéancier serré de la commission, veuillez nous transmettre votre réponse d'ici le 4 février 2021 prochain à 15 h. Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.



INFORMER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Line Jobin



CONSULTER

Line Jobin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission



ENQUÊTER



AVISER